

Caractéristiques spécifiques du mur dans ce contexte

Dans les cellules, les murs sont bruts ou recouverts de peinture neutre, manquant de couleurs. Seules les parties des murs les plus discrètes seront utilisées pour ce type d'inscriptions, même si la surface est importante et qu'elle se prête à ce genre de pratiques. Ce support est aussi particulier par sa surface d'inscription qui est verticale, contrairement au papier. Elle demande donc d'utiliser des outils qui puissent fonctionner dans ce sens (les stylos, eux, s'épuisent ainsi). La matière du mur est plus friable que celle du papier, ce qui laisse la possibilité de graver, d'écrire en relief. De même sa hauteur et son immobilité sont pratiques pour accueillir toute écriture, puisque la stabilité est garantie, de même qu'une certaine durabilité (sans intervention humaine).

***Rôle pour les détenus :**

Le mur a ici une fonction exutoire pour les détenus : lorsqu'il y a un ressenti particulier (une fouille de cellule qui s'est mal passée, un parloir émouvant, un refus pour un changement de cellule ou pour une sortie, etc.), il permet de calmer momentanément les détenus par un acte communicationnel personnel passant par une gravure exprimant ce qu'ils pensent. Il peut créer une interaction avec d'autres détenus par des graffiti laissés en apparence modérée dans une salle commune. Il peut aussi, par des insultes placées bien en évidence, constituer une véritable menace pour des membres de l'administration pénitentiaire ou de la justice étant la cause de leur enfermement.

***Raisons de ce choix :**

Les murs sont souvent d'une couleur pâle et fade, ce qui donne envie aux détenus de les décorer, d'égayer leur lieu de vie. Le mur peut être considéré comme synonyme de séparation et d'enfermement, les détenus tentent alors de le dégrader (ils ne peuvent pas ou difficilement le détruire) pour reprendre possession d'une forme de liberté. Les graffiti sont aussi un symptôme d'ennui des détenus et le mur est à portée de main à longueur de journée. Contrairement à l'écriture sur papier, le graffiti mural ne peut pas être volé par un autre détenu ni un surveillant, il peut cependant être dégradé ou caché (par une nouvelle couche de peinture, par exemple). Hormis cela, il est possible pour le détenu de retrouver cette trace plus tard, lors d'un autre passage en prison ou au moins, de le partager avec les autres détenus.

***Fonctionnement :**

Les graffiti ne peuvent être conçus que par l'intermédiaire d'un outil tranchant ou déversant une couleur : ciseaux, lame de rasoir, stylo, etc. Des outils créés par les détenus sont à même de répondre à ce besoin, comme le montage d'un petit moteur (de sonnette, par exemple) et d'un objet pointu ou tranchant, afin d'accélérer le processus de perçage du mur. Ce genre d'outils existe pour les tatouages, mais nous n'avons pas pu en constater pour les graffiti. La raison est peut-être que ce geste est impulsif et que l'invention d'un outil le créant en ferait perdre tout son intérêt exutoire pour les détenus.

En prison, tout comme à l'extérieur (sauf lorsque des activités autorisées tournent autour de cette pratique), les graffiti sont à concevoir dans un acte de rapidité, ce qui implique soit d'avoir le temps d'y réfléchir avant le passage à l'acte (ce qui perd encore ici son intérêt

exutoire), soit de les produire en fonction des outils qui sont à portée de main et d'écrire ce qui passe par la tête, sur le coup des émotions. Ce geste impulsif est cependant réfléchi quant à la disposition spatiale des graffiti sur les murs de la cellule en fonction de leur visibilité.

***Règles d'inscriptions et organisation spatiale :**

Les détenus choisissent, même lorsque l'acte est impulsif (à moins de recouvrir par la suite par des photos, par ex), des morceaux de murs qui ne pourront être à portée des yeux des surveillants : entre ou derrière les lits superposés, derrière la porte (une fois ouverte, ils ne sont plus visibles), etc. Les tags⁴²⁷ de prisonniers ne fonctionnent pas exactement comme les tags de la ville ni comme une écriture standard : ils sont entre deux dans le sens où ils peuvent être en mouvement si les détenus choisissent d'inscrire leur nom (qui ne sera souvent pas un pseudonyme mais leur véritable identité) dans différents endroits de la prison, mais cela n'aura pas le même sens que lors d'un parcours urbain, puisque le « parcours » est le même pour tous les détenus (de la cellule aux salles communes et vice-versa), il perd alors toute cohérence et signification. Le seul « parcours » spatial qui peut être revendiqué par les détenus est le passage au mitard, qui est un lieu où ce type d'écriture est très fréquent⁴²⁸. Les tags des détenus sont plus des graffiti identitaires et ne répondent ni aux règles de fonctionnement spatial des tags urbains ni à celles de leur constitution : ils fixent l'écriture sur le support de manière à inscrire durablement un passage prenant le statut, la valeur de témoignage, de cicatrice qui ne pourra se refermer ou s'effacer. Mais le support mural en fait une écriture atypique ne répondant pas aux caractéristiques classiques de l'écriture sur papier. Sa lisibilité est relative (à cause de la qualité d'écriture de chacun et non par effet de style) et c'est le contexte qui donnera du sens à certains mots ou nombres (une date inscrite par un détenu ne sera pas forcément celle du jour de l'inscription mais pourra correspondre au premier jour d'incarcération, au nombre d'années faites en prison ou à la condamnation prévue, etc.). Sa position spatiale sur un mur fera en sorte de cibler un destinataire précis (ou tout au moins son statut : soit un détenu, soit un surveillant), construisant ainsi un parcours de lecture et une interaction voulue avec le récepteur choisi. Mais, contrairement au tag de la ville, la position à « hauteur d'œil » n'est pas une inscription de la normalité, celle de l'information dénuée d'importance et de « passion »⁴²⁹. En prison, ce choix spatial est un moyen plus direct d'attirer l'attention du destinataire, il est ainsi d'autant plus fort dans son impact que le message requiert l'attention de quelqu'un et ce, malgré la sanction qui peut alors s'imposer. Le contenu est donc composé, le plus souvent, d'une menace ou d'un appel à l'aide (avec le nom de l'auteur), l'un comme l'autre étant des inscriptions relatant les émotions de l'auteur. Le nom n'est donc, en prison, pas le seul élément constituant les tags, il est complété de données liées à celui-ci et à son parcours de vie. Pour démontrer que le contexte influe non seulement sur le choix du support mais aussi sur son contenu, nous avons constaté, dans notre échantillon représentatif de graffiti que tous les détenus, peu importe la langue d'origine avec laquelle ils parlent, auront tendance à utiliser le français. Cette utilisation, même si elle n'est pas toujours très bien maîtrisée, semble correspondre à l'hypothèse que nous avons

⁴²⁷. Nous rappelons la définition déjà mentionnée plus haut comme quoi les tags sont une forme possible de graffiti.

⁴²⁸. Cf. notre échantillon représentatif lors de nos analyses de la troisième partie.

⁴²⁹. Il s'agit ici d'un procédé semblable à celui du tag en ville : la position spatiale d'un tag s'inscrit dans un parcours de lecture normal pour tout passant. Cf. à ce sujet : Isabelle KLOCK-FONTANILLE, « Le tag, l'écriture réinventée ? », *op. cit.*

émise qui est que les graffiti sont conçus pour avoir des interlocuteurs et que leurs créateurs sont donc contraints de les écrire dans la langue la plus usitée du milieu où ils sont produits⁴³⁰.

Il existe un autre support d'écriture non autorisé et durable en prison, celui de la peau et nous allons voir en quoi son utilisation est spécifique au milieu carcéral et la manière dont il fonctionne.

II.2.2. Contexte individuel : choix du support de la peau non autorisé et dangereux (automutilations et tatouages) et ses conditions d'existence carcérale.

La peau est un support privilégié pour les détenus, non seulement parce qu'il n'est pas autorisé, mais aussi parce qu'il offre de nombreuses possibilités d'un point de vue communicationnel : il se retrouve altéré dans les deux cas principaux de l'automutilation et du tatouage et informe les autres d'un problème de communication, d'une détresse, d'une recherche de canalisation de sa propre violence due aux conditions d'incarcération, etc. Nous allons étudier le fonctionnement de ce support, rapidement d'un point de vue sociétal, puisqu'il a d'abord été utilisé dans la vie libre, puis plus en détails au sein de la prison afin de différencier ces pratiques en fonction de leur contexte de production. Pour cela, il nous faut définir ce que sont les tatouages et l'automutilation.

-Les tatouages :

Étymologiquement, le tatouage se compose ainsi :

« Le mot tatouage vient (...) du tahitien "TA-TU" qui est un dérivé du mot "TA-ATOUAS" qui signifie DESSIN (TA) et ESPRIT (ATOUAS). » Ils servaient alors à « protéger des esprits malfaisants » et « attirer les bonnes grâces des bons esprits »⁴³¹.

Généralement, on définit le tatouage ainsi :

« Le tatouage est l'opération qui consiste à introduire dans l'épiderme un colorant quelconque, par un procédé quelconque, afin d'obtenir une marque permanente et si possible indélébile »⁴³².

Lorsque le terme « quelconque » est ici employé, cela signifie qu'il existe différentes façons d'introduire divers colorants. Il n'y a pas un colorant et une technique particulière, même si, pour cette dernière notamment, elle varie peu dans une même région voire pays. Le tatouage, dans le cadre carcéral, sera étudié sous sa forme de dessins et d'écritures colorés (noir ou couleurs diverses), mais il peut prendre aussi la forme de scarifications (coupures signifiantes d'un point de vue esthétique).

⁴³⁰. Cf. nos analyses des graffiti de détenus dans la troisième partie.

⁴³¹. <http://www.kustomtattoo.com/tatouage-piercing-paris-tatoo/tatouage-tatoo-histoire-symbole.htm> [consulté le 17.12.2014].

⁴³². Jacques DELARUE et Robert GIRAUD, *Les tatouages du "Milieu"*, Paris, Éditions L'Oiseau de Minerve, 1999, p. 20.

-L'automutilation :

L'automutilation est une atteinte portée à l'intégrité du corps pouvant compromettre sa vitalité et son bon fonctionnement sans que cependant elle ait été accomplie dans le but de se donner la mort (Girard, 1998a et b). Elle prend généralement la forme d'une coupure (dans plus de 90% des cas au cours de la période 1992-1998), plus rarement d'une ingestion de produits toxiques ou de corps étrangers (un peu moins de 5% des cas). L'administration la distingue de la tentative de suicide selon un critère implicite : un acte d'auto-agression est une tentative de suicide si sa gravité requiert la mobilisation des services extérieurs de santé (SAMU) ⁴³³.

Ici, nous nous concentrerons sur les automutilations externes, celles liées à une dégradation de la peau.

***Caractéristiques spécifiques de la peau dans ce contexte :**

La première caractéristique de ce support par rapport aux autres est qu'il est corporel, il constitue le détenu lui-même et il l'a constamment à portée de main, plus encore que les murs de sa cellule. Ensuite, c'est une matière souple, qui se révèle pratique, en ayant le matériel adéquat, pour recevoir une coupure, de l'encre, un dessin ou une écriture. La couleur de la peau influence la perception et l'utilisation ou non de couleurs artificielles d'un tatouage ou d'une automutilation. Elle ne peut être choisie par le détenu. Enfin, la peau est un support constitué d'une matière vivante (sensibilité individuelle face à la production), suivant les contours du corps qui offre des particularités en termes de formes. Ces formes peuvent être exploitées dans la création d'un tatouage (effet 3D, signification attribuée à un tatouage en fonction de la partie de la peau tatouée ou scarifiée) ou d'une automutilation si elle est voulue ou non comme une solution définitive pour mettre fin à ses jours (une coupure de la peau peut être mortelle en fonction des endroits où elle est pratiquée).

***Rôle pour les détenus :**

-L'automutilation :

Par l'acte d'automutilation, le détenu se réapproprie son corps et n'a plus l'impression d'être seulement un numéro d'écrou :

À son tour, le Moi-peau assure une fonction d'individuation du Soi, qui apporte à celui-ci le sentiment d'être un être unique ⁴³⁴.

C'est aussi un moyen de revendiquer la déshumanisation des conditions carcérales et la peau est alors choisie pour se mettre en danger afin de faire porter l'attention sur soi.

⁴³³. Nicolas BOURGOIN, *op. cit.*, §1.

⁴³⁴. Didier ANZIEU, *Le Moi-peau*, Paris, éditions Dunod, coll. Psychismes, 1995, p. 126.

-Les tatouages :

Le corps est le réceptacle des émotions des détenus, qui dénoncent alors un manque de communication en portant à jamais des traces à même leur peau. Ils auraient pu choisir de faire passer les mêmes messages en les inscrivant sur leurs vêtements, par exemple, mais le fait qu'ils soient indélébiles a un impact plus fort sur l'importance de leur signification. Le détenu saigne littéralement et garde les stigmates de son incarcération : ses tatouages seront les traces, les souvenirs de la détention, d'un acte qui a été accompli par manque de moyens de communication, pour imiter les autres détenus qui souffrent également de l'enfermement, pour crier sa souffrance. La peau, contrairement au papier, aux murs ou à divers moyens de communication qui sont à la portée de main des détenus, est un support qui témoigne plus directement, qui est plus visible car transporté partout où va le détenu tatoué, qui marque plus les esprits parce qu'elle rappelle la douleur qui a été subie pour transmettre un message. Cette douleur subie implique l'importance du message, dénonçant la souffrance vécue lors de l'incarcération.

Le rôle de la peau est donc ici de s'altérer et de se montrer pour émettre un message désiré par le porteur, tout comme le papier qui ne pourra pas retrouver sa blancheur originelle après toute première inscription et ce, même si elle a été réalisée par un stylo ou un crayon qui peut s'effacer, puisqu'il restera toujours une empreinte encrée sur l'épaisseur de la feuille. Que cette empreinte ne soit pas identifiable précisément n'empêche pas de reconnaître là l'indice d'une marque passée, que ce soit pour l'écriture sur du papier comme pour le tatouage sur la peau.

Le simple fait d'avoir fait un tatouage émet d'abord un message : la peau s'altère souvent pour communiquer avec l'extérieur, même si elle peut être une manière, pour le détenu, d'expié ses fautes par la douleur ou encore de simplement se décorer la peau pour retrouver une identité corporelle personnelle. Le contenu même du tatouage transmet un message supplémentaire pour ceux qui en ont le code. Nous choisissons donc de nous concentrer sur l'utilisation de la peau dans le but de communiquer avec l'extérieur comme pratique significative de la part du détenu car elle révèle clairement les conséquences des contraintes carcérales sur le corps du détenu (création d'un code carcéral spécifique et utilisé seulement dans cette pratique tégumentaire ; réalisation non professionnelle, illégale et dangereuse donc son importance est d'autant plus forte pour le détenu et signifiante pour lui comme pour les autres). S'il est communicatif, c'est aussi parce qu'il est conçu pour être vu : dans le contexte carcéral, les miroirs sont rares, c'est donc le regard des autres qui reflète l'effet voulu par ces marques, comme une identification corporelle spécifique au détenu tatoué en question⁴³⁵.

⁴³⁵. Cf. la visée identificatoire des tatouages comme communication envers autrui in Simone WIENER, « Le tatouage, de la parure à l'œuvre de soi » in *Champ psy* 4/2004 (n°36), *Du marquage du corps à l'automutilation*, Paris, L'Esprit du temps, p. 159-170, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-champ-psychosomatique-2004-4-page-159.htm> [consulté le 07.03.2016], § 18 et 28.

*Raisons de ce choix :

-L'automutilation :

Le détenu peut choisir le support de la peau pour se punir et souffrir parce ce que c'est un support visible des autres et qu'il peut ainsi formuler un appel à l'aide qui ne parvient à être formulé autrement par le détenu en question. Il peut aussi s'agir d'une forme de reconnaissance recherchée de la part des autres détenus ou des surveillants, démontrant que celui qui s'automutile est capable de passer à l'acte (courage) et de supporter la douleur. Le détenu choisit la peau comme support parce qu'il l'a avec lui, parce que les souffrances intérieures cherchent à ressortir et que la peau est la limite entre l'intérieur et l'extérieur. Elle est le premier contact que le corps a avec l'extérieur et peut donc témoigner de la souffrance interne en faisant ressortir ce qui a besoin d'être évacué par le détenu. C'est un choix pertinent comme support de communication dans le sens où les douleurs mentales cherchent à prendre forme et à se dévoiler à la vue du monde pour obtenir un changement.

Là où il ne reste que le corps pour éprouver son existence et la faire éventuellement reconnaître aux autres, la douleur infligée délibérément devient un mode de réassurance de l'identité personnelle. Le manque de prise sur son environnement, le sentiment d'insignifiance personnelle, contraignent à ce recours. Exister ne suffit plus, il faut se « sentir » exister, éprouver sa présence, son enracinement dans le monde. J'existe car je me sens, et que la douleur l'atteste. Quand la souffrance submerge, les limites s'effondrent entre soi et soi, entre le sentiment de la présence et les affects qui déferlent, entre le dehors et le dedans. Le sujet éprouve une intrusion mortifère, il vit un effondrement du sens. Le salut est de se heurter au monde, au risque de son corps, en quête d'un contenant. L'incision s'efforce de rompre la dissolution, elle témoigne de la tentative de reconstituer le lien intérieur-extérieur à travers une manipulation sur les limites de soi que matérialisent non seulement la douleur ou l'entaille, mais aussi l'écoulement du sang⁴³⁶.

Faire couler le sang passe très souvent par des incisions, qu'elles aient un but d'auto-agression ou de décoration tégumentaire.

-Les tatouages :

Une des formes les plus antiques à incarner dans le corps cet organe irréal⁴³⁷, il n'y a pas à la chercher loin, c'est le tatouage, c'est la scarification. Bel et bien cette entaille, à s'incarner au point de proliférer sous la forme de tatouages, qui a bien cette fonction d'où cet organe vient à culminer dans ce rapport du sujet à l'Autre, d'être pour l'Autre, où ce tatouage, cette scarification primitive vient à :

⁴³⁶. David LE BRETON, « L'incision dans la chair : Marques et douleurs pour exister », disponible sur : <http://www.revue-quasimodo.org/PDFs/7%20-%20Tatouage%20Marques%20Douleur.pdf> [consulté le 07.03.2016], p. 4.

⁴³⁷. Cet organe irréal est ici la libido.

– situer le sujet, à marquer sa place, dans le champ des relations entre tous les membres du groupe, entre chacun et tous les autres,

– et en même temps avoir de façon évidente cette fonction érotique que tous ceux qui en ont approché la réalité, ont perçue⁴³⁸.

Par le support de la peau, le tatoué se sentira protégé, reconnu comme appartenant à un groupe, entendu pour ce qu'il a à dire, soulagé d'une certaine souffrance mentale⁴³⁹ par une forme de souffrance-plaisir physique... Les codes des tatouages en prison sont différents, pour beaucoup, de ceux de l'extérieur, ce qui peut s'expliquer par ce désir d'appartenance, mais aussi par un besoin de communiquer sans pouvoir le faire pleinement, amplifié par cet enfermement.

C'est lorsque les signes perdent leurs repères que l'on parle d'empreintes et s'interroge sur leurs significations. Ils sont toujours la marque de l'homme qui cherche à nouer une sorte de dialogue silencieux avec son entourage, à défaut d'un contact précis qui le rassurerait davantage⁴⁴⁰.

Alors que les graffiti finissent par s'estomper avec le temps ou par être recouverts de peinture, la peau peut modifier son message par une accumulation de tatouages mais ne peut en aucun cas l'ôter complètement, le message reste indélébile et indestructible⁴⁴¹. Seule la peau convient pour un écrit qui dure et pour transmettre un message choc : le jugement des autres se fait d'abord par les apparences physiques et une personne entièrement tatouée sera plus remarquée qu'une personne sans tatouage visible. L'écrit prend place là où la parole n'a plus sa place, où elle ne suffit plus.

Le tatouage est encore dans le crépuscule du XIX^e siècle une écriture de soi, qui s'inscrit certes pour certains dans des pratiques collectives ritualisées, mais qui est, pour celui qui ne maîtrise pas l'écriture, l'unique récit possible. C'est à cette époque la forme archaïque, le degré zéro de l'autobiographie⁴⁴².

Les détenus, ne sachant pas tous écrire, ont parfois du mal à communiquer avec les autres, le tatouage vient alors compenser ce déficit.

L'écrit qui a nécessité du sang marque plus les esprits qu'un écrit sur du papier, ce qui implique de la part du détenu une volonté d'assumer son message sans avoir besoin d'en donner le code ni l'explication.

⁴³⁸. Jacques LACAN, Conférence du 27 mai 1964 intitulée « Séminaire XI : Les fondements de la psychanalyse », p. 412-442, disponible sur : <http://www.ecole-lacanienne.net/pictures/mynews/9A43DC21F08D692A33BAE2D27A22A643/1964.05.27.pdf> [consulté le 07.03.2016], p. 9.

⁴³⁹. Cf. le cas d'un schizophrène qui s'automutile, se tatoue puis écrit pour se libérer des voix qu'il entend in Patrick PY, *op. cit.*, p. 9.

⁴⁴⁰. Gérard GUILLET, « L'empreinte religieuse de la peau » in *Empreintes*, Tulle, éditions Mille Sources, 2004, p. 63.

⁴⁴¹. Le dé-tatouage au laser laisse des cicatrices rappelant l'existence du tatouage et seule la destruction du support peut faire disparaître en même temps cette pratique tégumentaire.

⁴⁴². Philippe ARTIERES, *À fleur de peau : médecins, tatouages et tatoués*, Paris, éditions Allia, 2004, p. 8.

Les performances du body art renouent pour une part avec la tradition ancienne de la catharsis.

L'un de ses paradoxes est sans doute d'ébranler le miroir social par la mise en avant du narcissisme de l'artiste. L'écrivain use de la médiation de l'écriture. Même s'il décrit l'obscène, il reste vêtu de mots. Et le mot chien ne mord pas. L'artiste se met à nu, il s'écorche ou se masturbe, il montre, souvent au sens propre, son nombril et explicite ses états d'âme, il fait œuvre de son corps. Si la merde décrite ne sent pas, celle réelle de l'artiste provoque le recul du public. Le sang qui coule dans une narration n'a pas le même impact que celui qui jaillit de l'homme ou de la femme venant de s'inciser. L'espace du body art témoigne d'un refus de la distanciation de l'œuvre sur un support extérieur à soi. [...] Pour nombre d'artistes le corps est mis à nu, peint, exposé, décoré, abîmé, déchiré, brûlé, coupé, pincé, accouplé, greffé à d'autres éléments, etc. Il se mue en matériau voué aux supplices, aux remaniements. Dans un geste ambivalent, le corps est revendiqué comme une source de création⁴⁴³.

La douleur est même parfois ritualisée par des actes liés au sang :

Ces femmes dont on louait les services venaient, les jours de deuil, incarner sur la scène extérieure de vibrantes manifestations affectives : leurs pleurs et leurs cris s'accompagnaient de griffures sur le visage, jusqu'au sang, dont la vigueur devait être à la mesure de la douleur morale infligée par la perte de l'être cher mais également témoigner de la valeur accordée au défunt⁴⁴⁴.

Cette réaction forte et violente provoquée par la vue et le jaillissement du sang chez les autres peut être considérée alors comme une méthode à privilégier pour avoir un impact communicationnel : le détenu peut alors choisir les tatouages comme moyen de communication et donc la peau comme support. Cette dernière est une inscription sur soi, que l'on peut emporter partout avec soi et tout le temps, mais c'est aussi un moyen de se souvenir et de se libérer par l'incision des souffrances profondes causées par l'incarcération⁴⁴⁵.

Il peut s'agir d'une volonté d'être reconnu, pour le détenu, à l'intérieur comme à l'extérieur de la prison, comme appartenant à un groupe en particulier, qui peut être, par exemple, celui des marginaux ou d'un gang⁴⁴⁶. C'est aussi un moyen de modifier ce qui a été

⁴⁴³. David LE BRETON, *La peau et la trace : sur les blessures de soi*, Paris, Éditions Métailié, 2003, p. 101.

⁴⁴⁴. Cf. le choix de l'exposition du sang dans des œuvres artistiques comme recherche de dégoût et de provocation des spectateurs in : Fanny DARGENT, « Performance corporelle : De l'art à la mort. Body Art et psychopathologie adolescente », *Champ psy* 3/2008 (n°51), p. 57-76, disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-champ-psychosomatique-2008-3-page-57.htm> [consulté le 08.03.2016], § 2.

⁴⁴⁵. Cf. les incisions corporelles comme témoignage des souffrances subies in : Sylvie ROQUES et Georges VIGARELLO, « La fascination de la peau », *Communications* 2013/1 (n°92), p. 85-97, disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-communications-2013-1-page-85.htm> [consulté le 08.03.2016], p. 93-94.

⁴⁴⁶. Nous pouvons constater la même volonté de démarcation identitaire ou de rébellion vis-à-vis de la société libre par ses membres : cf. Patrick PY, *op. cit.*, p. 5.

conçu d'un point de vue religieux, de se concevoir autrement par des taches⁴⁴⁷ de couleurs ou des incisions/scarifications, de marquer sa peau des péchés commis.

La douleur purifie le sujet de ses « humeurs » malheureuses, elle le remet sur le chemin après avoir acquitté le dû d'un moment, l'écoulement du sang est une sorte de « drainage » de ce flot de souffrance qui submerge l'individu⁴⁴⁸.

Les tatouages et les automutilations sont des incisions corporelles faisant jaillir le sang, et le détenu, plus que tout autre individu, ressentira parfois la nécessité de réguler la pression psychologique par la pression sanguine : faire couler le sang élimine le « mauvais sang », permettant d'évacuer le trop plein. Comme nous l'avons étudié en première partie, ce principe d'homéostasie est essentiel pour l'individu afin de reprendre possession de son corps et donc de ses actes communicationnels, l'incision étant alors la seule option envisagée⁴⁴⁹.

***Fonctionnement :**

-L'automutilation :

La souffrance est si forte que les détenus cherchent à faire apparaître sur leur peau les traces, une empreinte de ce qu'ils ressentent, comme s'ils remplaçaient les mots qu'ils ne parviennent à trouver pour l'évoquer par des gestes qui resteront sur leur peau.

L'individu, en entrant en prison, perd ses repères communicationnels habituels, ce qui l'oblige à trouver d'autres formes de dialogue. Même si ce dernier est silencieux, l'empreinte laissée par l'automutilation est plus forte, plus imposante que des mots, pour celui qui commet l'acte et pour son entourage, comme c'est le cas dans les performances artistiques qui mettent en scène le jaillissement du sang :

Les performances de Gina Pane sont en effet souvent insupportables pour le public. L'identification à la douleur de l'autre percute de plein fouet le spectateur, qui ne dispose d'aucune défense et ignore que l'artiste contrôle son ressenti ; en revanche, il est en position d'influence par son immobilité et sa concentration sur les mouvements de l'artiste. Quand la lame entame la peau, il a le sentiment que c'est lui-même qu'on entaille.⁴⁵⁰

⁴⁴⁷. Cf. la notion de tache corporelle in : Nicole-Maya MALET, « Peau et psychanalyse (II) », chap. « Peau et couleur », disponible sur : http://freud-lacan.com/freud/Champs_specialises/Theorie_psychanalytique/Peau_et_psychanalyse_II [consulté le 07.03.2016].

⁴⁴⁸. David LE BRETON, « L'incision dans la chair : Marques et douleurs pour exister », *op. cit.*, p.6.

⁴⁴⁹. Cf. à ce sujet : http://psycha.ru/fr/dictionnaires/laplanche_et_pontalis/voc225.html [consulté le 08.03.2016] et David LE BRETON, « L'incision dans la chair : Marques et douleurs pour exister », *op. cit.*, p. 3.

⁴⁵⁰. Cf. les réactions des spectateurs lors des incisions sur scène de Gina Pane in : David LE BRETON, « Body art : la blessure comme œuvre chez Gina Pane », *Communications* 2013/1 (n°92), p. 99-110, disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-communications-2013-1-page-99.htm> [consulté le 08.03.2016], p. 106.

L’empreinte est donc autant mentale que physique : elle est le signe démontrant que l’individu a perdu ses repères, qu’il subit les conséquences quotidiennes de l’incarcération jusqu’au plus profond de lui. Qu’ils le veuillent ou non, le détenu qui s’automutile laisse également cette empreinte dans l’esprit de ceux qui l’entourent, ceux qui sont témoins de cette altération corporelle, qui voient son sang. Le sang intervient dans la communication lorsque la parole n’est plus entendue ou comprise, puisque le sang provoque un choc, crée un événement extraordinaire qui mérite réflexion par sa gravité. Les détenus, par cet acte, demandent ainsi à ce qu’on fasse attention à ce qu’ils veulent exprimer. L’enveloppe contenant devient alors surface d’inscription, dans le cas des automutilations corporelles externes.

Les automutilations sont réalisées par phlébotomie, ingestion de corps étrangers ou ingestion de produits toxiques. Les phlébotomies sont le tableau le plus fréquent (plus de 90% des cas) : section veineuse, artérielle, nerveuse et surtout tendineuses qui peuvent être durablement invalidantes mais aussi amputations (phalanges, orteils, lobules de l’oreille...). Ces actes ne sont pas uniquement le fait de personnalités psychopathiques, elles se rencontrent aussi sur des personnalités narcissiques, psychotiques ou éventuellement même paranoïaques. Les personnalités borderline, prépsychoses préoccupantes en détention sont souvent à l’origine de mutilations encore plus spectaculaires : ouverture de la paroi abdominale avec mise à jour du péritoine, suture des paupières ou de la bouche, perforations des masses musculaires par des objets⁴⁵¹ ...

Comme dans la société extérieure, les étrangers ont moins recours à l’automutilation que les détenus ayant la nationalité française, ces derniers étant plus suicidaires par nature, comme le prouve ce tableau de Marie Cipriani-Crauste :

Document non libre de droits, non reproduit par respect de droit d’auteur ⁴⁵²

Figure 10 : Tableau représentant les français comme plus suicidaires que les autres nationalités

Procédure à suivre en cas d’automutilation

En cas d’automutilation, le chef d’établissement doit signaler le détenu qui s’automutile au service médical, « que les conséquences en soient graves ou, apparemment bénignes ». Donc, lorsque le surveillant pénitentiaire constate un tel acte, il doit aussitôt prévenir et conduire le détenu aux soins médicaux. Le détenu doit normalement être reçu par un membre du personnel pénitentiaire et par le SPIP afin d’évoquer cet acte et de constater l’état psychologique du détenu. Seulement, l’administration pénitentiaire fait face à de nombreux cas d’automutilations qui ne sont pas des actes révélant un état suicidaire, mais seulement une revendication par rapport à un événement particulier, ce qui implique qu’elle ne prévient pas toujours le service médical. Elle le fait uniquement quand elle l’estime nécessaire et lorsque l’acte met en danger la santé et la vie du détenu⁴⁵³.

⁴⁵¹. Lucie WOUTERS-MESNIL, *Les malades mentaux en prison*, Mémoire réalisé à l’Université de Panthéon-Assas à Paris, 2009, p. 106.

⁴⁵². Cité in Nicolas BOURGOIN, *op. cit.*, §21, tableau II.

⁴⁵³. Observatoire international des prisons, *op.cit.*, p. 402-403.

-Les tatouages :

Le tatouage en prison est illégal, puisque le matériel ne peut être stérile, que l'espace n'est pas sécurisé du point de vue de l'hygiène, contrairement aux salons professionnels, dans lesquels les salles de création du tatouage sont éloignées du public afin d'éviter tout contact avec le sang qui peut éclabousser, et permet donc la contamination du VIH et de l'Hépatite C, mais encore de toutes les maladies infectieuses, et rarement, de la gangrène, de la syphilis, du tétanos⁴⁵⁴... Cependant, de nombreux détenus en possèdent et utilisent différentes techniques pour les créer artisanalement :

>Pour l'encre : cendre (tout ustensile de cuisine brûlé par la cuisson peut fonctionner) ; encre de stylo (récupération grâce aux stylos du quotidien) ; encre de chine (interdite elle aussi mais récupérable par le biais de la cantine) ; couleurs des canettes de soda fondues ; « des éclats de brique ou de tuile broyés » pour le rouge ; « de l'ardoise pilée » pour le bleu ; « du chocolat en poudre ou avec de la poudre de quinquina délayée dans du vin »⁴⁵⁵.

>Pour introduire l'encre : aiguilles à coudre ; lame tranchante (rasoir ou autre ; plus destinée à l'automutilation comme forme de tatouage) ; trombone affûté ou corde de guitare attachée au stylo...

Document non libre de droits, non reproduit par respect de droit d'auteur ⁴⁵⁶

Figure 11 : Type de matériel utilisé en prison pour se tatouer

Une des techniques consiste à calquer le dessin sur un papier puis les traits doivent être piqués avec les aiguilles et le papier doit ensuite être placé sur la partie à tatouer. Une autre consiste à pratiquer des incisions : avec des lames de rasoir ou toute lame tranchante, voire des plaques de fer-blanc (boîtes de conserves) ou des éclats de verre. Le tatouage peut être préalablement dessiné sur la peau avec un crayon gras ou une plume, à moins que le tatoueur ne soit assez habile pour le faire à main levée.

Document non libre de droits, non reproduit par respect de droit d'auteur ⁴⁵⁷

Figure 12 : Scarification

⁴⁵⁴. Le tatouage n'est pas interdit en prison que pour des raisons d'hygiène mais aussi parce que cela représente un danger pour l'administration pénitentiaire : présence de matériaux pouvant être utilisés comme des armes, possibilités de représenter un plan de la prison (plan d'évasion, plan des caméras, etc.), insultes et propagandes possibles avec le tatouage, problème de laïcité pouvant se répercuter sur les relations entre les groupes de détenus religieux et ceux qui ne le sont pas, etc.

⁴⁵⁵. Jacques DELARUE et Robert GIRAUD, *op. cit.*, p. 20-21.

⁴⁵⁶. <http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201007/05/01-4295523-des-dessins-dangereux.php> [consulté le 02.01.2011].

⁴⁵⁷. Olivier DELACROIX, *Tatoué, percé...Ceci est mon corps...*, France, Story Box Presse, 2009.

***Règles d'inscriptions et organisation spatiale :**

-L'automutilation :

Comme nous l'avons déjà dit, les automutilations s'organisent spatialement en fonction de la volonté du détenu et du rôle qu'il attribue à celles-ci : s'il cherche à se suicider par la mutilation de sa peau, il essaiera d'altérer celle-ci à des endroits qui feront plus jaillir le sang que d'autres (les poignets, au niveau de la carotide ou d'une artère). S'il n'y arrive pas du premier coup ou s'il y a intervention de quelqu'un d'autre, il peut recommencer à d'autres endroits (d'où l'apparition de plusieurs cicatrices). Si sa première volonté n'est pas de se tuer mais seulement de communiquer un problème ou de se punir, il choisira de faire jaillir le sang là où il y a moins de risques (les avant-bras sont souvent préférés car accessibles et voyants). Donc, pour l'observateur de cet acte de communication, il suffira de voir où se trouve l'automutilation, s'il y en a plusieurs ou non, afin de connaître l'intentionnalité du détenu et la signification de son acte.

-Les tatouages :

Les tatouages n'ont pas toujours la même signification qu'ils soient sur une partie du corps ou sur autre, c'est pourquoi l'emplacement de ceux-ci doit être réfléchi⁴⁵⁸ : le plus souvent, ce sont les bras, et notamment les avant-bras, qui sont privilégiés pour ce genre d'ornement. La majorité des personnes étant droitières, lorsqu'un seul bras est tatoué, il s'agira du gauche. Ils sont surtout sur la partie interne du bras. La poitrine, le dos et les jambes suivent ensuite. Les tatouages de la verge sont assez rares, mais moins encore que ceux faits sur le visage, sans compter les petits signes discrets.

Les endroits du corps peuvent influencer la signification du tatouage, et le détenu lui-même a pu choisir le motif à tatouer en fonction de l'endroit où il voulait qu'il apparaisse. Le tatouage et son emplacement auront donc un lien fort, amplifié en détention, puisque ce contexte contraignant accentue les émotions et les ressentiments de chacun. Ainsi, seront uniquement liés à la peau les tatouages placés sur le dos, les bras, les cuisses, le torse et le visage. Les tatouages placés au niveau du cœur et des parties génitales seront liés aux organes du corps.

Les tatouages dorsaux représentent des scènes entières, des tableaux, puisque c'est le seul endroit disponible pour de grands tatouages. La volonté de se faire tatouer dans le dos semble venir d'un désir de protection⁴⁵⁹ et d'exhibition contrôlée par le port de vêtements. Les

⁴⁵⁸. Rappelons-nous, dans l'histoire judiciaire, les tatouages/marques au fer rouge placés à un endroit précis sur le corps du condamné :

- la fleur de lys sur le visage, remplaçant les mutilations des oreilles et du nez des déserteurs,
- marque de la taille d'une grosse pièce de monnaie sur l'épaule pour les condamnés au bannissement,
- la lettre V sur l'épaule pour les voleurs,
- les lettres GAL sur l'épaule des condamnés aux galères, etc.

Informations recueillies dans : Vincent DENIS, « Du corps meurtri au corps écrit : la marque judiciaire et son abandon, XVIIIe-XIXe siècles » in *Empreintes*, Tulle, éditions Mille Sources, 2004, p. 66 et 68.

⁴⁵⁹. Selon Didier Anzieu in *Le Moi-peau*, le corps humain, lorsqu'il cherche une protection, va coller son dos à quelqu'un d'autre en qui il a confiance. On peut aussi coller son dos à quelque chose afin de couvrir ses arrières. Nous remarquons ce réflexe corporel dans les films où un nombre restreint de

tatouages présents sur les bras relèvent d'un côté pratique : le détenu, lorsqu'il se tatoue lui-même accède facilement à cette partie de son corps et utilise alors le bras qui ne lui sert pas à tatouer. La visibilité de cet emplacement est modérée, puisqu'un vêtement peut le cacher. Le torse et les jambes sont des parties du corps plus sensibles et les tatouages y sont donc douloureux. Ils peuvent ainsi faire preuve de virilité tout en cherchant à cacher ceux-ci. Le visage est clairement choisi quand le message veut être direct et visible à tout moment. Pour les détenus, c'est un signe de provocation, le plus souvent. Quant aux tatouages placés sur le cœur et sur les parties génitales, ils auront une signification clairement sentimentale et sexuelle. Ils seront discrets et montrés seulement aux personnes de confiance, sauf lors des fouilles corporelles où le détenu doit se déshabiller entièrement.

Le plus souvent, les détenus choisiront de se faire tatouer dans des endroits discrets pour ne pas se faire sanctionner par l'administration pénitentiaire, puisque le tatouage est interdit en prison. Mais il arrive aussi que les détenus se fassent tatouer pour montrer qu'ils font partie d'un clan, d'un gang, etc., donc, ces marques doivent être repérables par les autres groupes. Les tatouages les plus discrets sont ceux qui témoignent d'une souffrance, tandis que les plus voyants sont ceux qui révèlent un certain degré de haine. Les tatouages conçus pour paraître viril et « dur » sont en général assez repérables, éventuellement sur des parties du corps plus sensibles que d'autres.

Pour analyser les corps tatoués⁴⁶⁰, il nous faut constater tout d'abord si le nombre des tatouages est important ainsi que leur concentration. En effet, la signification des tatouages peut varier en fonction de leur quantité, puisqu'un corps recouvert de tatouages sera comme doté d'une seconde peau, un vêtement porté à vie et le porteur aura sans doute une visée esthétique et ostentatoire. Une vision générale des tatouages sera à privilégier pour une lecture du corps. Tandis qu'un corps peu tatoué sera plus discret et le symbolisme et/ou le message porté par chaque tatouage aura une signification particulière. De même, si le corps est paré de plusieurs tatouages, ceux-ci pourront avoir des liens entre eux d'un point de vue significatif s'ils sont rassemblés, alors que leur éparpillement aura tendance à vouloir signifier que chaque tatouage a une valeur différente pour le détenu tatoué, et un souvenir à part entière pour chacun d'entre eux. À l'heure d'aujourd'hui, tout cela est vrai principalement pour les détenus, puisqu'en société, les tatouages perdent leur valeur initiale au profit d'une plus grande ouverture sociale, négligeant la personnalisation des souvenirs de ceux-ci. En prison, ou pour les personnes qui restent attachées à ces valeurs, le corps tatoué est un ensemble d'archives, de souvenirs, à lire dans un ordre chronologique précis pour comprendre le vécu du porteur.

Les tatouages utilisent leur corps et en particulier leur peau pour faire passer un message personnel. Les détenus, même si c'est moins le cas en France qu'aux États-Unis et qu'en Russie, se parent de cette nouvelle peau selon des codes spécifiques au milieu carcéral. Ces codes concernent tant le contenu que l'emplacement de ces ornements.

Il est logique que l'homme utilise sa peau, enveloppe de son corps et de son âme, pour parler de ses croyances. Par son apparence et les contacts qu'elle permet, elle constitue

personnes se font attaquer par une troupe entière, ils auront alors toujours le réflexe de former un cercle grâce à la réunion de leur dos, ils s'assurent ainsi de pouvoir se protéger les uns les autres.

⁴⁶⁰. Une analyse sémiotique des tatouages produits en société libre (groupes ethniques) par : Luc REGIS, *Le scarifié et le tatoué : Approche d'un système semi-symbolique*, Paris, Institut national de la langue française, coll. « Actes sémiotiques », 1985.

en effet un organe-clef de la relation sociale dans un monde où la religion est un lien qui unit les hommes autour des mêmes pratiques et des mêmes dieux. À la plus haute période de spiritualité des peuples, certaines règles de comportement ou d'apparence ont été édictées. Des siècles plus tard, même quand ces populations évoluent en se laïcisant, la surface corporelle continue de révéler ou de cacher un sens religieux. Cette sorte d'empreinte des croyances se confond avec celles des traditions et perdure au-delà de la déspiritualisation des sociétés. Cette empreinte religieuse varie selon les traditions ou les cultures⁴⁶¹.

Selon que les tatouages soient visibles à tout moment ou seulement dans l'intimité, ils ne révéleront pas les mêmes ressentiments provenant de son porteur. La peau ne transmettra pas le même message de la même manière, selon l'emplacement du tatouage, puisque celui-ci sera connoté s'il est placé sur le cœur ou sur le sexe, par exemple. La peau ne jouera son rôle de support de communication envers les autres que si les tatouages viennent à être vus par quelqu'un d'autre que le porteur, alors qu'elle obtient ce statut dès que l'aiguille la pénètre pour tracer un dessin ou un texte sur celui qui en gardera la marque.

Les codes d'inscription du tatouage sur la peau dépendent des matériaux disponibles et de l'emplacement choisi en fonction du message à faire passer. Un tatouage qui ne respecte pas les règles d'inscription tant au niveau de son contenu (message sexuel placé ailleurs que sur les parties intimes, par ex) que de sa forme (sa réalisation matérielle : l'absence de couleur empêchera la visibilité, par ex) ne sera pas compris comme il se doit par les lecteurs de l'inscription.

Si le mur et la peau sont deux supports d'écriture et de communication non autorisés et durables par rapport au papier, ils en empruntent parfois les outils (encre et objet d'inscription) et le canal (écriture). L'utilisation de chacun d'entre eux s'explique par un manque de liberté d'expression, ôtée par le contexte carcéral, tout comme pour le bifton. La visibilité et la lisibilité des contenus de ces supports sont liées au destinataire voulu par le détenu-auteur (telle partie de ce support est utilisée pour que tel destinataire y ait accès et le code langagier employé ne peut être compréhensible que par celui qui le connaît), ce qui constitue l'organisation spatiale de chaque inscription en elle-même mais aussi les unes par rapport aux autres sur le même support, quand il y en a plusieurs. Le contenu des divers messages communiqués sur ces supports dépend nécessairement de ces contextes d'inscriptions qui dictent les règles à suivre.

Si la peau est une surface d'inscription, elle renferme un corps qui est également un support utilisé par les détenus offrant de nombreuses possibilités communicationnelles et nous allons étudier ses contextes d'utilisation et le fonctionnement de chacun d'entre eux, qui reste spécifique au milieu carcéral.

⁴⁶¹. Gérard GUILLET, *op. cit.*, p. 59.

II.3. La communication corporelle : des utilisations spécifiques au monde carcéral.

Si nous choisissons d'évoquer maintenant le corps comme support de communication, c'est parce qu'il est inhérent à toute personne et à son quotidien. Il est significatif de plusieurs manières : lorsqu'il accompagne des paroles, lorsqu'il effectue des gestes, lorsqu'il se renferme sur lui-même, etc⁴⁶². Qu'il soit contraint ou non à respecter certaines règles (celles de la société libre ou celles de la prison), il communique notre rapport aux autres, notre manière de voir le monde et notre état psychologique⁴⁶³. Et ces règles ont des conséquences importantes sur lui, d'où l'intérêt que nous lui portons. En effet, il viendra ici confirmer notre hypothèse de départ qui est que le contexte influence non seulement le choix du support de communication mais aussi son contenu, puisque ce dernier est régi par l'inscription communicationnelle prévue pour chaque support⁴⁶⁴. Nous allons chercher à comprendre les différences qui subsistent entre ces contextes de production communicationnelle, que cela soit entre la société libre et le milieu carcéral, ou encore au sein même de la prison, en fonction des activités qui réclament sa participation. Nous présenterons ces activités en partant du point de vue le plus général pour finir avec des cas plus particuliers d'utilisation du corps comme support de communication. Ainsi seront analysés les comportements corporels des détenus entrant en interaction avec quiconque au sein de la détention, puis ceux évoluant lors des ateliers et enfin, ceux qui ont un but d'autodestruction individuelle.

*Fonctionnement sociétal :

La danse et le théâtre sont des activités qui proviennent de la société libre et qui ont un impact bénéfique sur les détenus enfermés. Nous allons donc étudier leurs utilisations spécifiques dans la société extérieure afin de saisir l'importance que représentent ces libertés corporelles pour tout être humain, d'autant plus quand il fait face aux contraintes de mouvements de la prison.

-La danse :

Il est difficile de retracer l'étymologie du mot « danse », mais il semblerait qu'il soit d'origine germanique. Selon l'utilisation faite du verbe « danser » dans les différentes langues, il signifie « tirer, étendre », « agiter son corps de la tête aux pieds », « se remuer en divers sens », etc⁴⁶⁵.

Les anciens croyaient que les dieux l'avaient enseignée à l'humanité, en lui donnant eux-mêmes l'exemple : et ils faisaient dériver le mot χορός, qui signifie danse du vocable

⁴⁶². Pour une lecture/écriture sociale du corps, cf. Marie-Anne PAVEAU et Pierre ZOBBERMAN, « Corpographèses ou comment on/s'écrit le corps » in *Corpographèses : Corps écrits, corps inscrits*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 7-19.

⁴⁶³. Au sujet du corps signifiant, cf. Jean-Jacques COURTINE, *Déchiffrer le corps : Penser avec Foucault*, Grenoble, Éditions Jérôme Million, 2011.

⁴⁶⁴. Le corps garde en mémoire les gestes quotidiens imposés par l'incarcération. Cf. Henri BERGSON, *Matière et mémoire : essai sur la relation du corps à l'esprit*, Paris, Presses Universitaires de France, 72^e édition, 1965.

⁴⁶⁵. <http://www.cnrtl.fr/etymologie/danser> [consulté le 16.07.2015].

*χαρά qui exprime la joie. [...] L'origine de la danse est donc très ancienne. Elle a dû prendre naissance en même temps que la parole et le chant. C'est l'art qui se manifeste d'abord chez tous les peuples même les plus sauvages*⁴⁶⁶.

Document non libre de droits, non reproduit par respect de droit d'auteur ⁴⁶⁷

Figure 13 : Photo contemporaine de danse tribale en famille

Tout fut une raison pour danser : les cultes des éléments, des puissances de la nature, des astres, etc⁴⁶⁸. La religion vint aussi à utiliser cet art, pour les cérémonies et les sacrifices⁴⁶⁹. Certaines danses guerrières utilisées chez les peuples primitifs sont utilisées comme envoûtement ou comme intimidation de l'ennemi⁴⁷⁰ et comme préparation exaltante et excitante pour les guerriers eux-mêmes⁴⁷¹.

Document non libre de droits, non reproduit par respect de droit d'auteur ⁴⁷²

Figure 14 : Haka maori

*On en retrouve la trace sur tous les continents. Il suffit pour se rendre compte de l'effet de se retrouver devant une équipe de rugby faisant un haka ou assimilé. Les tribus amérindiennes réalisent le même type de danses de guerre accompagnées du battement effréné du tambour et des cris des participants. Ces danses conditionnent à l'attaque en permettant l'atteinte d'un certain point d'excitation où se parachève le courage et la force du guerrier. Pendant l'absence des guerriers, les individus restant de la tribu, exécutent d'autres formes de danses afin d'assurer le retour en vie des guerriers. Au retour, on y procède à des danses funèbres, en l'honneur des guerriers morts à la bataille et d'autres danses afin de célébrer la victoire*⁴⁷³.

La danse est un rituel en tout point, utilisé différemment selon les coutumes locales et selon les continents, mais le plus souvent, le corps seul ne suffit pas pour atteindre la transe rythmique, il lui faut se parer de « masques » de « talismans » et d' « amulettes ».

⁴⁶⁶. Félicien DE MENIL, *Histoire de la danse à travers les âges*, Rungis, éditions Maxtor, 1905 (1^{ère} édition), édition de 2014, p. 3.

⁴⁶⁷. <http://www.voyage-australie-nz.com/media/images/australie/danse%20famille.jpg> [consulté le 26.01.2015].

⁴⁶⁸. Félicien de MENIL, *op. cit.*, p. 4.

⁴⁶⁹. Félicien de MENIL, *op. cit.*, p. 7.

⁴⁷⁰. Félicien de MENIL, *op. cit.*, p. 218.

⁴⁷¹. Félicien de MENIL, *op. cit.*, p. 233.

⁴⁷². http://foulkmaori.wikispaces.com/file/view/Tamararo_Kapa_Haka_-_GGHS-GBHS_17.jpg/76275191/Tamararo_Kapa_Haka_-_GGHS-GBHS_17.jpg [consulté le 26.01.2015].

⁴⁷³. <http://www.paysvencois-escrime.fr/danse.php> [consulté le 26.01.2015].

*Sortant du sacré, la danse devient tardivement un divertissement social. Elle reproduit alors les caractéristiques de chaque peuple et s'intègre aux différents folklores*⁴⁷⁴.

Lors de la Renaissance, la danse, chez les aristocrates, se caractérise par le suivi du rythme et de la mesure, avec des pieds restant très près du sol, facilitant les mouvements dans des vêtements très lourds et chargés. Lors des guerres du XIV^{ème} siècle, la danse « macabre » apparaît face aux maladies et à la famine, elle se pratique dans les cimetières, et ce fut presque le seul moyen qui existait encore à cette période pour danser. La noblesse s'en accapare alors lors de la création des « ballets de cour » (Louis XIII puis Louis XIV). En 1760, Noverre réforme la danse : il supprime les appareils et tout ce qui, selon lui, rend la danse superficielle. Il réclame que les visages soient découverts et qu'ils expriment des émotions. Avec la Révolution, la danse devient un art populaire, même si la bourgeoisie choisit des « ballets romantiques et féériques » pour « oublier le cauchemar de la révolution ». Le XIX^{ème} siècle voit l'arrivée de la légèreté de la danse, aux mouvements aériens avec la technique de la pointe, par exemple. Les costumes et les décors réapparaissent. Ensuite, au cours du XX^{ème} siècle, la sensibilité laisse la place à la vitesse et à la souplesse, certaines danses s'écartant même des règles académiques⁴⁷⁵.

Cet historique de la danse en société libre nous a démontré que cet art est utilisé pour différentes raisons et croyances et qu'il a évolué en fonction des besoins et des envies des artistes et chorégraphes. Nous allons maintenant confronter ces pratiques à celles du théâtre, afin de démontrer ensuite que l'univers particulier de la prison influence la production gestuelle.

-Le théâtre :

Le théâtre, tout comme la danse, est un moyen de transmettre ce que l'on a au fond de soi à autrui, qui est ici un public. Et la transmission de ses émotions et de ses pensées implique de prendre du recul par rapport à la réalité, à l'affronter, à la visionner dans son ensemble. L'Homme a donc un choix à faire :

*Deux systèmes s'offrent à lui : la reproduction ou la représentation. Ces deux versants animant la volonté de traduire la réalité ont jalonné les arts. La reproduction de la réalité contient une tension à l'objectivité et à l'exhaustivité ; elle a produit le naturalisme-réalisme. La représentation s'appuie sur la symbolique et le vecteur formel ; elle a créé la figuration. Par extension des processus analytiques, l'abstraction est ensuite apparue*⁴⁷⁶.

Pour reproduire la réalité, l'homme a dû l'observer et apprendre à la restituer, afin de la transmettre du mieux possible aux spectateurs. Il s'est avéré inutile que cette restitution soit parfaite : en effet, il suffit que le destinataire de ce message véhiculé comprenne à quoi font

⁴⁷⁴. *Ibidem*.

⁴⁷⁵. Élodie MARTIN, *Atelier d'art-thérapie à dominante danse auprès de femmes souffrant d'anxiété pathologique à la maison d'arrêt de Gradignan*, Mémoire de fin d'études du Diplôme Universitaire d'art-thérapie, Université de Poitiers, Faculté de Médecine et de Pharmacie et Association française de Recherche et Application des Techniques Artistiques en Pédagogie et Médecine, 2008-2009, p.28-29.

⁴⁷⁶. Luc FRITSCH, *L'innocence théâtrale : Manifeste pour un Laboratoire sur le théâtre contemporain*, Genouilleux, Éditions La passe du vent, 2007, p. 124.

référence les personnes et les objets mis en scène. Le fait même que la réplique ne soit pas exacte permet aux acteurs et aux spectateurs de faire preuve d'un peu d'imagination.

Ce détachement, s'affirmant au cours des siècles, compose la puissance motrice de l'évolution théâtrale. Il faut avant tout se poser la question du pour-quoi le théâtre ? Pour atteindre quoi et qui ? Est-ce la primauté de l'émission ou celle de la réception qui est visée et qui se révèle être le moteur réel de l'acte ? L'interrogation est essentielle. La réponse est contenue dans les racines du vécu humain, son histoire édifiée par l'anecdotique. A contrario d'une fragrance apparente, c'est bien la réception qui fonde l'acte théâtral. La réception d'une réalité cernée, obtenue par délégation du collectif, extraction du corps social⁴⁷⁷.

Dès sa jeunesse, l'Homme reproduit ce qu'il voit et joue avec, d'où certains jeux d'enfants dans les cours de récréation des écoles, voire même dans les loisirs qu'ils ont, chez soi ou dehors : ainsi avons-nous souvent vu des petites filles endosser le rôle de maîtresses d'école et leurs camarades jouer leur propre statut d'élève, rôle qu'ils prennent un peu plus à la légère que dans la réalité, puisque les conséquences d'une perturbation de cours ne seront pas les mêmes avec une copine qu'avec la vraie maîtresse. Ainsi, dès ce moment, l'enfant aime à réfléchir sur ce qui l'entoure.

Le monde étant l'objet de prédilection, chaque individu souhaite qu'il soit représenté afin d'avoir l'occasion de le réfléchir. Cette réaction est naturelle, si ce n'est innée, et irrigue la vie depuis la petite enfance jusqu'à la vieillesse. Il faut différencier deux configurations pulsionnelles : la pulsion du soi et celle vers l'autre qui délivre le mandat. L'envie, l'impulsion de jouer – paramètre fondateur du théâtre – est ressentie peu ou prou par tous à un moment donné ou à plusieurs moments d'une vie. Par ailleurs, le désir de voir nommément un autre jouer nous accompagne lui aussi tout au long de notre existence. Ce dernier instaure l'acte de mandater⁴⁷⁸.

Ce pouvoir conféré à cet autre module le jeu de tous et influe sur la représentation de la réalité ; l'expérimentation permet d'en affiner le rendu.

Pour un résultat approchant la réalité, il faut parvenir à créer des « figures signifiantes »⁴⁷⁹ : les acteurs seuls ne permettent pas de rendre la réalité au mieux, il a donc fallu s'aider d'accessoires, tels que des objets courants, comme une chaise, des tables, des tableaux... La manipulation de ces objets permet non seulement au spectateur de mieux comprendre l'action qui se déroule, mais elle rend aussi l'acteur plus adroit, « comme si manœuvrer l'accessoire découvrait les reliefs du corps traité en tant qu'objet-sujet »⁴⁸⁰.

Après l'intégration d'objets, l'acteur a appris à rejouer la même scène jusqu'à ce que le résultat convienne à l'ensemble, afin de se rendre compte des problèmes et de les résoudre. C'est une véritable relation qui noue l'acteur à l'objet manipulé, pour créer l'action d'un seul corps et non celle de deux corps séparés, qui s'avèrerait moins fluide.

⁴⁷⁷ . IDEM, p. 125.

⁴⁷⁸ . IDEM, p. 129.

⁴⁷⁹ . IDEM, p. 139.

⁴⁸⁰ . *Ibidem*.

Le théâtre est d'ailleurs né de cette répétition : il reprend les mêmes procédés que pour les rites créés par l'Homme. En effet, un rite est rythmé par des gestes, des danses, des actions similaires d'une fois sur l'autre, comme une pièce de théâtre rejouée indéfiniment. Tout un code se met alors en place, et un rôle précis est attribué à chacun, qui doit l'accomplir au mieux, faute d'interrompre ou de perturber la cérémonie. Ainsi, chaque geste est un signe, puisque celui-ci a une signification très particulière dans un contexte donné.

Par recoupements de diverses sources, l'avènement des premiers rites funéraires est considéré comme étant l'occasion d'échanges spatio-gestuels délibérés et communs. Le désir de protection porté par chacun à l'encontre des méfaits de la nature expose la quête existentielle, interroge son intellection. La notion de conjuration, d'éloignement des esprits dits extérieurs ou intérieurs deviendra une force puissante conduisant l'être humain à spéculer de plus en plus sur des expressions gestuelles destinées à protéger ou guérir. Le concept d'art dramatique s'est aussi forgé à travers ce besoin de conjuration rituelle délivrant l'homme de son angoisse individuelle dissoute dans un corps multiforme : le groupe, l'assemblée. Introduire la notion de groupe envisage son organisation⁴⁸¹.

Le théâtre s'organise petit à petit, chacun apprenant, au cours d'une formation plus ou moins longue, à devenir véritablement acteur, tout en se spécialisant, au fur et à mesure, dans un type plus ou moins large de rôles potentiels à jouer. Même si l'on dit qu'un bon acteur doit pouvoir endosser n'importe quel rôle, certaines personnes sont plus aptes à jouer des rôles plus dramatiques ou plus enthousiastes que d'autres, et certaines personnalités peuvent mieux leur correspondre que d'autres.

Pour arriver à l'état actuel du théâtre, il manque encore la création des décors et des costumes. Ceux-ci sont cruciaux pour les acteurs : le rôle n'est complet qu'avec l'ensemble des personnes et des objets de la scène. La visualisation est d'autant plus claire et plus facile est l'interprétation.

Cette modulation spatiale matérialise l'éloignement d'émission au profit de la conception d'un nouvel espace de réception (visibilité). Nos ancêtres tribaux créèrent donc l'éloignement de la visibilité propice à l'étude critique de ce qui se trame sur scène ; ils ont inventé une spatialité réflexive contingente à l'exigence de lisibilité⁴⁸².

L'ensemble des décors, de la mise en scène, des personnages et des costumes permettent d'aider à la compréhension de la pièce de théâtre pour le spectateur. Ce qui est visible devient donc lisible, chaque élément formant le code de la pièce, celui-ci n'étant pas préétabli. En effet, même s'il est plus facile de réutiliser les codes communs à la réalité, il est tout à fait possible de faire plonger le spectateur dans un monde où les codes sont renversés, du moment qu'ils sont récurrents et donc accessibles. Par exemple, les couleurs ont une signification particulière dans la réalité, mais elles peuvent en avoir une autre dans la pièce (le rouge, symbole de l'amour, pourrait devenir celui du courage...). Il est donc important de parvenir à « abstraire l'espace »⁴⁸³, l'imagination étant de rigueur, sans pour autant trop s'éloigner des éléments du réel, afin que le spectateur parvienne à trouver les références faites

⁴⁸¹. IDEM, p. 141.

⁴⁸². IDEM, p. 146.

⁴⁸³. IDEM, p. 152.

par rapport à la réalité. Il s'agit ici de la « reconnaissance iconographique⁴⁸⁴ ». Celle-ci n'est pas forcément consciente, c'est pourquoi c'est au metteur en scène à s'adapter à son public.

Il crée le visible par la création de la mise en scène entre les objets, les personnages et leurs interactions, les « matériaux inertes » prenant vie sous l'impulsion des actes des « matières vivantes »⁴⁸⁵. Le lisible correspond à ce qui ressort du visible : le sens de l'ensemble – les gestes et les mots. Tout ce qui fait partie du visible émet un message que le public reçoit et interprète. Le lisible est donc composé de signes à déchiffrer, qui ont été, pour la plupart, délibérément créés par le metteur en scène (et éventuellement le scénariste). Lorsque le rideau se lève, des conventions de signification se mettent en place au fur et à mesure de la pièce entre les acteurs et les spectateurs et ceux-ci sont valables jusqu'à la fin de la pièce (et peuvent parfois se retrouver dans les différentes œuvres du même scénariste et/ou metteur en scène).

Or, le théâtre va précisément dépasser ce conflit entre le corps et l'esprit, en prouvant concrètement sur scène qu'il n'y a pas de pensée sans corps⁴⁸⁶ et que, sans le support d'un acteur, le personnage se dissout. Comme l'écrit Philippe Sollers : "Le théâtre est le lieu où la pensée doit trouver son corps." (Sollers, 1968 : 90). Progressivement, on constate que le corps conquiert sur scène une autonomie sémantique et cesse d'être asservi à une fonction, réductrice et redondante, de motivation ou d'illustration du discours théâtral, dont le plus parfait exemple est la théorie du "verbo-corps" qui systématise l'alliance sémantique du geste et du mot. Libéré de l'emprise psychologique, le corps évolue désormais en marge du texte. Tout son enjeu vise à se mettre en situation d'hors-jeu, c'est-à-dire en complet décalage avec le contenu de l'énonciation. Volontairement en retrait parmi "l'épaisseur des signes" qui tisse la sémiotique théâtrale, le corps participe à la "différence" déridienne⁴⁸⁷ et constitue en lui-même un palimpseste saturé de signes⁴⁸⁸.

L'inscription dans l'espace de ces gestes (ceux de la danse et ceux du théâtre) est, nous allons le voir, dépendante du contexte, puisque les émotions amplifiées par le milieu carcéral, contrôlent le corps dans son acte de communication.

***Manifestation générale du corps en prison :**

Ce support de communication est une enveloppe de stockage qui fait rejallir le trop plein dans le contexte carcéral encore plus qu'ailleurs, par des actes d'agressions envers son propre corps ou celui des autres par l'intermédiaire du nôtre. Les sentiments intériorisés viennent alors à dépasser la frontière charnelle pour extérioriser ce qui ne peut être contenu dans cette enveloppe⁴⁸⁹.

⁴⁸⁴. IDEM, p. 179.

⁴⁸⁵. IDEM, p. 199.

⁴⁸⁶. Aurore CHESTIER, « Du corps au théâtre au théâtre-corps », *Corps* 1/2007 (n° 2), p. 105-110, disponible

sur : http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=CORP_002_0105&DocId=227527&hits=9+8+7+6+5+4+3+2+1+ [consulté le 15.01.2014], PDF p. 6.

⁴⁸⁷. *Ibidem*.

⁴⁸⁸. *Ibidem*.

⁴⁸⁹. Jacques FONTANILLE, *op. cit*, p. 195.

Les pratiques symboliques (et singulièrement les pratiques linguistiques) liées aux pratiques quotidiennes qui les insufflent, exercent une action en retour sur les pratiques comportementales. Le langage est bien un mode de régulation des comportements. [...] Ainsi, le geste violent (criminel) peut apparaître comme un ultime recours expressif de certains individus en manque de parole, des exclus du discours – du moins du discours dominant –, de ceux auxquels ce discours est proprement étranger, dans la mesure où il les aliène parce qu’il ne renvoie pour eux à aucune réalité congruente, vécue ou vivable. Dans cette perspective, le geste violent (criminel) peut être considéré comme l’expression d’un langage perdu, oublié ou occulté, d’une parole non-advenue⁴⁹⁰...

Le corps emploie différents moyens pour extérioriser le trop plein d’énergie et de sentiments négatifs : les rébellions diverses, les agressions envers les autres ou envers soi (grève de la faim), etc.

Mais lorsque la parole vient à manquer, on a recours au geste. Là où la parole est étouffée, bâillonnée, aliénée, là où manque le souffle qui en s’exprimant va faire sens, le geste intervient, ultime moyen d’expression. Le geste violent est comme un cri du corps. Et le meurtre – geste qui d’un coup bouscule le sens, et fait basculer l’individu dans le camp des exclus – advient lorsque la communication n’est pas (ou n’est plus) possible. Le meurtre est l’ultime échec de la parole⁴⁹¹.

Le corps ne sera pas utilisé de la même manière en fonction de son contexte au sein même de la prison : il évoluera différemment s’il s’agit d’un comportement interactionnel quotidien avec les autres détenus, d’un atelier ou d’un point de vue individuel.

II.3.1. Contexte collectif (comportements corporels en interaction) : choix volontaires ou non d’utilisation du corps au quotidien et ses conditions d’existence carcérale.

La rébellion est un comportement corporel très fréquemment utilisé en prison, démontrant un refus d’obtempérer, une volonté de se révolter ou de montrer son désaccord avec certaines lois ou certaines décisions⁴⁹². La rébellion de détenus peut présenter différentes formes : qu’elle consiste juste à ennuyer les surveillants en les appelant régulièrement, à ‘traîner’ dans les coursives, à refuser les contrôles ou de regagner sa cellule après la promenade, ou qu’elle soit bien plus importante et gênante pour l’établissement, comme les « grèves de la faim », les « agressions », les « mutineries », les « prises d’otages », etc⁴⁹³.

Refuser de rentrer en cellule a souvent été un moyen d’exprimer des revendications ou pour montrer un désaccord avec des sanctions disciplinaires prises contre un des détenus. C’est ce qui s’est passé par exemple à la Maison Centrale de Riom le 14 mars 1992, ou au

⁴⁹⁰. Jean-Michel BESSETTE, *Directions pour une anthropologie du crime*, Thèse de Doctorat en Sciences Humaines, Université Paris V, Sorbonne, 1984, Tome 2, p. 527-528.

⁴⁹¹. IDEM, p. 530.

⁴⁹². <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/r%C3%A9bellion> [consulté le 21.07.2015].

⁴⁹³. Fabrice FERNANDEZ, *Emprises : drogues, errance, prison : figures d’une dépendance totale*, Bruxelles, Belgique, Éditions Larcier, 2010, p. 195.

Centre de Détention de Gradignan le 4 janvier 1992, ou encore au Centre de Détention d'Uzerche le 1^{er} novembre 1992. Il arrive que les détenus en viennent à monter sur les toits. Les mouvements contestataires peuvent rarement s'accompagner de violences ou d'incendies, comme à Saint-Maur en 1987 où une « partie importante de la détention avait été détruite », ainsi qu'à Moulins Yzeure en septembre 1992⁴⁹⁴.

La rébellion s'oppose à la coopération des détenus au système carcéral, les deux formes de communication ayant un fonctionnement corporel différent.

***Caractéristiques spécifiques du corps dans ce contexte :**

Dans sa position de résistance, le corps s'exprimera ici soit par rapport à son ensemble, son enveloppe corporelle intégrale, soit par des éléments de celle-ci, comme des gestes de la main, par la parole, par des rires, ou encore par ce qui est produit par lui :

Ici, la violence est renvoyée du côté des 'détenues politiques' et classées à 'haut risque' (les 'terroristes'), à propos desquelles un certain nombre de scènes violentes de résistance sont rapportées. Outre les grèves de la faim, il a été fait mention de ce que certains nomment la 'grève de l'hygiène' : il s'agit pour les détenues de recouvrir, pendant plusieurs jours, les portes de leur cellule de leurs excréments. Selon un conseiller d'insertion et de probation, ce type de pratiques est le fait des 'Basques' et ne concerne pas uniquement les détentions accueillant des femmes⁴⁹⁵.

Dans le cas de la participation à ce système carcéral, le corps est soumis et contraint aux règles pénitentiaires, il est en position de faiblesse mais peut acquérir ainsi certains privilèges de la part des surveillants. Il sera malléable en fonction des besoins nécessaires à une vie en détention la plus tranquille possible.

***Rôle pour les détenus :**

Avec des conditions d'incarcération, l'enveloppe corporelle⁴⁹⁶ a épuisé ses capacités à retenir à l'intérieur ce qui est vécu trop intensément, toutes ces tensions dues à l'enfermement. Cette surface protège le détenu des agressions extérieures et parvient à maintenir ses émotions tant que les aspects positifs et négatifs de la vie quotidienne sont régulés. Si les événements négatifs prennent trop le dessus et trop souvent, l'enveloppe n'est plus apte à maîtriser les mouvements corporels, les gestes et les paroles qui permettent une communication standard avec l'entourage. Le corps altère alors la communication, dans la forme ou le contenu, voire les deux, ce qui se déclare par les formes de rébellion que nous avons vues.

La rébellion sert donc à exprimer les problèmes de l'incarcération ou de manifester son désaccord avec ce système. Le corps aura alors pour rôle d'entrer le plus possible en

⁴⁹⁴. Martine HERZOG-EVANS, *La gestion du comportement du détenu*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1998, p. 117.

⁴⁹⁵. Coline CARDI, *La déviance des femmes : délinquantes et mauvaises mères : entre prison, justice et travail social*, thèse réalisée à l'Université de Paris VII, 2009, p. 74-75.

⁴⁹⁶. Cf. Didier ANZIEU, *op.cit.*, p. 61-62.

contradiction avec ce qui lui est demandé de la part de l'administration pénitentiaire. Le corps niera toute interaction bénéfique, voire toute interaction avec les autres.

Si cette enveloppe corporelle parvient au contraire à maintenir un équilibre, le détenu peut envisager de coopérer avec l'autorité de la prison. La participation au système carcéral sert donc à améliorer les conditions de détention en s'accordant corporellement à ce qui est demandé par l'administration pénitentiaire. Le corps acceptera les interactions nécessaires à son confort personnel.

***Raisons de ce choix :**

L'insolence contre l'administration est très fréquente, elle peut être de différents niveaux, passant de la simple ironie, aux doigts d'honneur, aux messes basses, aux sarcasmes, aux rires intempestifs, aux usages méprisants et excessifs de la politesse ou du règlement, en soulignant l'absurdité, jusqu'aux réclamations et plaintes excessives :

Ainsi, dans certains établissements, est-il nécessaire d'obtenir une autorisation écrite du directeur pour pouvoir faire nettoyer par sa famille certains effets vestimentaires volumineux, tels des jeans. Un détenu qui écrirait en ce sens chaque semaine une lettre au directeur, voire encouragerait ses codétenus à faire de même, respecterait certainement le règlement intérieur, mais son attitude, gênant l'Administration, ferait pourtant ressortir le caractère manifestement ridicule de la règle en cause⁴⁹⁷.

Le psychique étant accablé par les conditions carcérales, c'est le corps qui prend le dessus, qui cherche à changer les choses pour mieux supporter le quotidien. Ces formes de communication corporelle manifestent une limite que l'esprit a dépassée, rendant le corps difficilement contrôlable par le détenu sous la pression.

***Fonctionnement :**

Pour les actes de rébellion, il s'agit principalement des marques d'offensive, qu'elles soient liées ou non au destinataire du message corporel qui les reçoit. Plus les émotions seront fortes, plus la réaction sera remarquable et elle pourra être déclenchée par un acte, un contact corporel ou une parole qui pourrait paraître anodin mais qui sera arrivé au mauvais moment pour un détenu à fleur de peau.

Les comportements des détenus, s'ils contiennent souvent de la violence, peuvent aussi passer par des refus non violents et qui ont des raisons compréhensibles. Une variante de la grève de la faim est employée par les détenus, étant considérée comme un acte de 'rébellion', il s'agit du refus du plateau de nourriture que la prison donne à chacun des détenus. Ceux-ci ne refusant pas de manger, ils préfèrent seulement acheter à la cantine de la nourriture qu'ils jugent plus acceptable, sans que ce soit forcément un acte revendicatif, même si cela démontre bien la médiocrité de la nourriture carcérale.

Le boycott d'achats en cantine est aussi un moyen de protester des tarifs très élevés :

Un tel boycott s'est produit à la Maison Centrale de Moulins Yzeure en juillet 1996 qui n'épargnait que les journaux et le tabac et a été respecté par la totalité des détenus,

⁴⁹⁷. Martine HERZOG-EVANS, *op. cit.*, p. 107.

*pour protester contre des tarifs anormalement élevés par rapport à d'autres établissements. Il a eu pour conséquence une régularisation de ces derniers*⁴⁹⁸.

Les comportements agressifs concernent plutôt les hommes détenus que les femmes, alors que le refus de plateau est sans doute le choix des deux sexes, de même que la prise extrême de médicaments rendant les détenus incapables de faire quoi que ce soit. Les hommes sont plus extrêmes dans leur comportement corporel que les femmes.

Les femmes auront tendance à se comporter de deux manières selon Corinne Rostaing⁴⁹⁹ : le « refus » (retrait ou rébellion) ou la « participation ».

*Le retrait consiste en rapport discursif négatif sur le règlement, la discipline et le personnel. Il ne se traduit pas dans les faits par un refus d'obéir. Alors que la rébellion se traduit par une non-reconnaissance de la légalité du règlement et des refus d'obéissance au personnel. La vie marginale de certaines détenues, les formes de « débrouille » et d'adaptation secondaire qu'elle implique, expliquent les entorses répétées au règlement*⁵⁰⁰.

Le refus est un comportement adopté par des femmes qui n'acceptent pas leur situation, qui rejette la faute de l'acte commis sur quelqu'un d'autre et qui minimisent leur responsabilité, se disant victime d'un homme, sous l'effet de la drogue... Le jugement est alors considéré comme injuste et/ou excessif. Elles rejettent toute participation à la vie carcérale : aucune ou presque activité ne sera faite, aucune promenade ou sortie, aucun sport. Elles vont chercher à se protéger au maximum, elles et leur vie privée, en restant enfermées dans leur cellule. Elles peuvent être aussi rejetées par les autres, soit parce qu'elles ne cherchent pas s'intégrer, soit parce qu'elles ont commis un acte jugé comme plus condamnable de la part des autres détenues (violence sur enfants, agressions sexuelles...). Les femmes concernées par cette position de refus sont le plus souvent les femmes âgées ou ayant des problèmes de santé, mais aussi les jeunes femmes qui « refusent de participer au "système", avec ses obligations (inscription, horaires, assiduité)»⁵⁰¹. Les contraintes sont telles que le corps est choisi par défaut comme moyen de communication : il témoigne ainsi des symptômes de dépression ou un acte de rébellion non agressif. Les sanctions qui s'ensuivent sont considérées comme « arbitraires » et les détenues se comportent souvent violemment pour manifester leur colère. Le temps passé en détention est ainsi inutile, voire risqué pour leur santé, puisqu'elles n'en retirent rien, sinon des douleurs physiques et mentales, des problèmes de santé, des ruptures sentimentales et familiales dues à l'incarcération⁵⁰²...

La participation est l'acceptation de la peine par les détenues pour un fait qu'elles reconnaissent avoir commis. Les détenues qui sont concernées sont souvent celles qui avaient prémédité leur acte. Elles font donc en sorte d'occuper de manière efficace et instructive leur peine. La reprise des études, la confection d'objets pour la famille, la rencontre d'autres personnes, font partie intégrante de ce processus. Elles peuvent travailler pour s'en sortir sans aide de leur famille, mais elles auront plutôt tendance à se consacrer sur une

⁴⁹⁸. IDEM, p. 116.

⁴⁹⁹. Corinne ROSTAING, *La relation carcérale : Identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le Lien Social », 1997, p. 155-159.

⁵⁰⁰. IDEM, p. 155.

⁵⁰¹. *Ibidem*.

⁵⁰². IDEM, p. 156.

activité utile pour leur sortie : un nouveau diplôme, de nouvelles connaissances pour obtenir un emploi à la sortie, etc. Elles ne se laissent pas aller, font en sorte de rembourser les parties « lésées », occupent au maximum leur temps par des activités physiques afin de garder la forme, intellectuelles pour « développer leurs capacités », pour établir ou conserver un lien. Elles respectent donc le règlement, font en sorte de se faire remarquer le moins possible, sauf dans le cas d'événements difficiles tels que « la mort d'un proche » ou « une angoisse spécifique liée au procès ou à l'attente d'une remise de peine ». Les sanctions sont craintes, puisqu'elles désorganiseraient complètement l'ordre et le programme qu'elles se sont établis.

Les détenues ne se comportent pas forcément de la même façon tout le long de leur peine et ces classements ne sont pas exhaustifs, nous prévient Corinne Rostaing. Il arrive, par exemple, qu'une femme dans le refus finisse par participer, soit parce que la peine est longue et qu'elle a fini par l'accepter, soit parce qu'elle ne parvient pas à garder sa liberté. Il est plus rare qu'une femme passe de la participation au refus, en revanche⁵⁰³.

Les femmes détenues réagissent différemment des hommes alors que le contexte carcéral influence également leur comportement. Celles-ci sont privilégiées dans le sens où elles sont peu nombreuses et qu'elles peuvent mieux communiquer entre elles, même si les activités sont beaucoup plus rares. Leur comportement a tendance à être moins violent envers les autres que pour les hommes, même s'il peut rester quelque peu agressif. Le corps choisit des chemins identiques ou différents de ceux des hommes pour exprimer volontairement ou non un trop plein de sentiments négatifs, d'émotions que l'enveloppe corporelle ne peut plus retenir. Plutôt que de s'en prendre forcément à autrui, les femmes se renferment souvent sur elles-mêmes, laissant leur corps aller de plus en plus vers la dépression. Leur corps replié ne cherche plus à communiquer directement et volontairement à autrui, il communique par son silence et par son retrait. Parfois, les femmes agissent de manière à communiquer le plus possible avec les autres, afin de ne pas se laisser aller et cherchent à aller de l'avant. Leur corps est alors plus ouvert, plus enclin à la conversation et au partage, quel qu'il soit. Les formes de rébellion des femmes, puisqu'il en existe tout de même, sont à prendre sérieusement en compte quant à leur état psychologique : cela indique que les problèmes ne parviennent à être résolus, tout comme pour la dépression, mais que la sécurité ou le bien-être des autres détenues pourraient en pâtir. Les femmes étant en nombre restreint, de tels comportements négatifs sont vite très contagieux et beaucoup moins contrôlables par l'administration pénitentiaire.

Alors que les hommes agissent plus souvent de manière offensive, les femmes, elles, auront plus des mouvements, des gestes de défense. Leur corps pâtira plus de leur comportement, supportant mentalement et physiquement les pressions de l'univers carcéral. Se renfermer sur elles-mêmes est une solution qu'elles adoptent parfois pour se créer une bulle dans laquelle elles s'enferment. Leur corps souffre et cela se remarque par le changement de leur apparence en entrant en prison et au fur et à mesure de la détention, si elles ne parviennent à se reprendre en main : prise de poids, vieillissement de la peau (qui s'accélère avec l'enfermement et les pensées négatives), un choix de vêtements qui ne les mettent pas en valeur, etc. Cette apparence corporelle se remarque et contamine moralement les autres détenues.

⁵⁰³. IDEM, p. 158-159.